

L'ÉTUDE ENTREPRISE PAR LE TORONTO  
GENERAL HOSPITAL (1967-1968)

Motion n° 508—Mme MacInnis:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par le *Toronto General Hospital* (Université de Toronto) au cours de l'année financière 1967-1968, financée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et intitulée «*An Experiment in Community Health Care: Evaluation of Voluntary Family Planning (a) the need; (b) the desire; (c) the effect.*».

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

L'ÉTUDE ENTREPRISE PAR L'UNIVERSITÉ DE  
LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (1969-1970)

Motion n° 509—Mme MacInnis:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par l'Université de la Colombie-Britannique au cours de l'année financière 1969-1970, financée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et intitulée «*Social and Medical Factors of Women Attending Vancouver Family Planning Clinic and a Group of Women not Attending a Family Planning Clinic in two areas of the City of Vancouver.*».

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

L'ÉTUDE ENTREPRISE PAR L'UNIVERSITÉ DE  
LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (1968-1969)

Motion n° 510—Mme MacInnis:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par l'Université de la Colombie-Britannique au cours de l'année financière 1968-1969, financée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et intitulée «*Social and Medical Factors of Women Attending Vancouver Family Planning Clinic and a Group of Women not Attending a Family Planning Clinic in two areas of the City of Vancouver.*».

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

L'ÉTUDE ENTREPRISE PAR L'HÔPITAL  
GÉNÉRAL DE SAINT-BONIFACE (1969-1970)

Motion n° 511—Mme MacInnis:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par l'Hôpital Général de Saint-Boniface au cours de l'année financière 1969-1970, financée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et intitulée «*The effect of Oral Contraceptives on Folate Metabolism as Related to the Outcome of Subsequent Pregnancies.*».

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

**M. l'Orateur:** La motion n° 512 au nom du député de Kootenay-Ouest.

**M. Jerome:** Monsieur l'Orateur, je crois que la motion n° 512 est comprise dans le groupe auquel on vient de faire allusion.

**Une voix:** Non, il y a une erreur dans la liste.

**M. Jerome:** Monsieur l'Orateur, je demande que le n° 512 et les autres avis de motions soient réservés.

**M. l'Orateur:** Les autres avis de motions sont-ils réservés?

**Des voix:** D'accord.

## LA PROROGATION DU PARLEMENT

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Résidence du Gouverneur général

Ottawa le 2 octobre 1970

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Gerald Fauteux, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat à 4 h. 45 de l'après-midi, le mercredi 7 octobre, afin de donner la sanction royale à quelques bills et de proroger la deuxième session de la vingt-huitième législature du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-chef du cabinet du Gouverneur général

Louis-Frémont Trudeau

Brigadier général

## QUESTIONS ORALES

### LES STUPÉFIANTS

#### LA MARIJUANA—LA LOI DES ALIMENTS ET DROGUES—LES LABORATOIRES ET LES CENTRES D'INFORMATION

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Le 19 juin, il a dit que le gouvernement songeait à recommander au Parlement de faire relever la marijuana de la loi sur les stupéfiants plutôt que de la loi des aliments et drogues de sorte que la simple possession de marijuana pourrait faire l'objet de poursuites par voie de déclaration sommaire de culpabilité à titre de délit non passible d'emprisonnement. Le gouvernement a-t-il pris une décision à ce sujet et si oui, laquelle?